

La reforme orthographique de 1990
– Entre acceptation et refus des universitaires algériens-
Hadda Benahmed*, Université d'Algérie El Bouaghi
benahmed2016mano@yahoo.com

Date de réception: (22/01/2020) , Date de révision: (02/09/2020), Date d'acceptation : (09/10/2020)

Résumé :

L'orthographe française ne s'est pas créée toute seule. Elle a une histoire. Pourquoi écrit-on « orthographe » avec beaucoup de lettres ? on pourrait bien se contenter de moins de lettres et écrire « ortographe » quand cela ne changera pas la prononciation.

A partir d'une enquête établie par deux questionnaires, nous montrerons l'impact de la dernière réforme, celle de 1990, sur les universitaires algériens (formateurs et étudiants) de langue française. sont-ils pour ou contre ces tolérances ? acceptent-ils de les intégrer dans l'enseignement ou préfèrent-ils garder distance et les ignorer ?

Mots clés : orthographe, évolution, réforme, enquêtes, tolérances, 1990.

Abstract

French spelling did not create itself. She has a history .why do we write “spelling” with a lot of letters? We might be satisfied with fewer letters and write “ortografe”; when it won't change the pronunciation.

Based on a survey established by two questionnaires, we will show the impact of the last reform, that of 1990, on Algerian French-speaking academics (trainers and students) . Are they for or against these tolerances? Do they agree to integrate them into teaching or do they prefer to keep their distance and ignore them

Keywords: spelling, evolution, reform, surveys, tolerances, 1990 .

Introduction :

Les recherches scientifiques qui ont étudié les réactions aux rectifications de 1990 dans le monde enseignant de la francophonie sont nombreuses (Biedermann et Jycic 2006 ; Collard et Legros 2009 ; Legros et Moreau 2009 ; Matthey 2006 ; Simon 2006a et b). Ces enquêtes ont montré que majoritairement les usagers étaient en faveur des rectifications notamment celle de 1990.

Notre enquête, établie par deux questionnaires, a pour objectif de montrer les opinions des enseignants et futurs enseignants algériens (étudiants universitaires de langue française) vis-à-vis des propositions de simplification orthographique de 1990 et leurs positionnements, en faveur ou hostiles à l'application de ces tolérances.

On essaiera de tracer un parcours historique du concept tout en montrant les différentes réformes orthographiques à travers le temps, notamment celle de 1990 puis nous montrerons les réactions des étudiant et enseignants algériens. Sont-ils en faveur ou hostile à l'application de ces simplifications dans l'enseignement. Acceptent-ils le changement en s'adaptant à la modernité ou préfèrent-ils garder la richesse et la beauté de la langue française ? Mais avant de passer à l'enquête, des informations qui concernent les débuts de l'orthographe française s'imposent. D'où vient cette appellation ? Que désigne t- elle ? Et quelles sont les réformes orthographiques les plus connues à travers le temps ?

On ne va pas, bien sur, tout décrire car il ne s'agit pas là de faire de la théorie mais plutôt de montrer l'importance des réformes dans la francophonie, car on considère l'Algérie comme un des pays de la francophonie du sud. C'est ce qu'on va voir dans ce qui suit.

« L' o r t » à travers le temps :

L'orthographe française a été longtemps définie comme la manière d'écrire les mots d'une langue correctement, selon l'usage établi. Cette définition qui appartenait au dictionnaire de l'Académie française (8ème édition) se rapproche de celle proposée par le dictionnaire « le Littré » pour désigner « l'art et la manière d'écrire correctement les mots d'une langue ».

Plusieurs chercheurs l'ont redéfini tout en montrant sa complexité ; comme : « la manière d'écrire les sons ou les mots d'une langue en conformité d'une part avec le système de transcription graphique adopté à une époque donnée, d'autres part suivant certains rapports établis avec les autres sous- systèmes de la langue (morphologie, syntaxe, lexique) ». (Catach ,1980,p 16)

D'autres encore ont décrit sa genèse, en précisant que :

« L'orthographe française ne s'est pas créée spontanément, ni la langue française d'ailleurs, c'est à partir de plusieurs langues d'oïl que le français et son écriture se sont constitués en une « symbiose » progressive, dans « une sorte de langue interrégionale, par besoin de communication et de compréhension, pour des raisons politiques, administratives, juridiques et même religieuses ». (Renée Honvault-Ducrot, 2006, p 49)

Selon (André Goosse, 2006, p 26), le premier document écrit était un texte officiel, religieux, rédigé par un chroniqueur afin de reproduire des paroles. Il s'agissait des « serments de Strasbourg » de 842 qui sont le résultat d'une mise à

l'écrit de la langue vulgaire parlée dans une situation de bilinguisme latino-romain. Graphie phonétique dans son principe, elle utilise l'alphabet romain pour transcrire des sons éloignés du latin (par exemples : le « e » sourd final, les diphtongues, etc.).

Les principales tendances de la graphie du XI au XVIème siècle, selon Nina Catach, étaient une « Tendance phonétique et plus exactement encore, un caractère phonologique de notre orthographe » auxquels s'ajoutent des « tendances étymologique, historique, morphologique, et sémantique, avec le rôle tout particulier joué par la distinction des homonymes et le problème de monosyllabes. Ces tendances sont dans l'ensemble, les mêmes que celles de notre orthographe actuelle » (Catach, 2001, p 78-79)

Les choses ont évolué après, au XVIème siècle : c'était celui de tous les bouleversements intellectuels (avec le triomphe de l'humanisme), techniques (avec l'essor de l'imprimerie), sociaux (avec le développement du commerce, des grandes villes et d'une bourgeoisie urbaine) et scripteurs (avec l'arrivée de la réforme religieuse). « C'est au XVIème siècle que s'instaure un véritable débat sur la langue et sur l'orthographe. » (Baddelay et Biederman.Pasques, 1998, p 33-34)

Certains réformateurs, comme Tory Geoffroy (1529), imprimeur humaniste parisien, ont introduit les premiers accents et signes auxiliaires dans la typographie française.

Dans le « Champ Fleury », Tory a traité tour à tour les lettres de l'alphabet tout en évoquant les principales difficultés de l'orthographe d'alors : les différentes valeurs de la voyelle e (Tory en dénombre 3), l'usage diacritique de l'U pour noter le g dur, les deux valeurs, doux et dur de c, l'usage de i et de u à la fois comme voyelle et consonne.

Il a introduit la cédille en 1531, l'apostrophe (l'amour qui remplace Lamour) en 1533 et l'accent aigu sur é final. On a aussi introduit les lettres supplémentaires pour que les gens puissent deviner, savoir de quels mots il s'agissait mais il a eu l'ajout et l'addition de beaucoup de lettres dont l'origine est inconnue pour éviter les ambiguïtés et les confusions possibles

Un bel exemple de (Goosse, 2006, p 36) est celui du veult, la 3ème personne de l'indicatif présent du verbe vouloir, un L qui permettait d'éviter la même lecture que pour vent les écritures distinguant mal u. et n .

Au XVIIème siècle, beaucoup de diphtongues ont disparu, de nombreuses consonnes finales ne sont plus prononcées, c'est l'exemple du S du pluriel qui a définitivement disparu de l'oral.

Des écrivains comme Corneille, Racine, La Bruyère, Madame de Sévigné...reprennent les habitudes de la renaissance, mieux en relation avec l'oral. La variété graphique était grande et acceptée, mais les dictionnaires sont toujours entre « anciens », favorables aux marques étymologiques, historiques, et « modernes », favorables à la simplicité de l'oral.

Simplifier l'orthographe était le but d'autres réformateurs tels que : le père Philibert Monet en 1625 et le dictionnaire des précieuses paru en 1660. En 1673, l'Académie française (fondée en 1635 par Richelieu) demande à Mezeray d'établir des règles pour l'orthographe française. Les commentaires des membres de l'Académie forment la prise de position conservatrice de l'académie.

Dans les années qui suivent, plusieurs écrivains négligent les recommandations de l'académie et emploient une orthographe qui leur est propre.

Au XIX^{ème} siècle, c'était la canonisation de l'orthographe qui était entrée dans les habitudes de ceux qui lisaient. On a noté des modifications comme : les **amitez** qui avaient un pluriel en **z** pendant très longtemps et jusqu'à la fin du XIV^{ème} siècle sont devenues les **amitiés**.

Au XX^{ème} siècle, « [...] elle n'ose plus tellement changer, et quand elle change, elle est suivie de loin. Ce qui est curieux ». Goosse (2006 : 39)

Le contenu de la réforme orthographique de 1990

« Les rectifications » sont destinées à être enseignées aux enfants- les graphies rectifiées devenant la règle, les anciennes demeurant naturellement tolérées ». (Journal officiel de la République française, 1990, p12)

La question de réforme orthographique est mise en scène actuellement sous une nouvelle forme, de dynamisme et d'innovation, expliquée dans plusieurs textes notamment celui Publié dans les documents administratifs du journal officiel du 6 décembre 1990. Ses rectifications portent sur cinq points essentiels : le trait d'union, le pluriel des noms composés et des mots

Étrangers, le tréma et les accents, l'accord du participe passé de laisser suivi d'un infinitif et les anomalies des séries désaccordées, des emprunts et des dérivés des noms en -an- et -on-

Selon les auteurs des rectifications, ces nouvelles graphies ne sont pas de nature à changer l'image de l'orthographe du français ; mais elles seraient plus concises et plus systématiques et faciliteraient considérablement l'utilisation de la langue pour tous ceux qui écrivent, sans alourdir la lecture pour tous ceux qui lisent.

La première enquête : les étudiants universitaires et la réforme orthographique

Pour 100 étudiants interrogés de l'université Laarbi Ben M'hidi de la wilaya d'Oum el Bouaghi, nous avons reçu que 90 réponses en raison de l'absence d'une dizaine d'étudiants le jour même où on a proposait le questionnaire. Ce dernier est composé de six parties : après la première partie qui présente les données personnelles (sexe, âge, durée de formation après les études secondaires, langues et dialectes parlés dans la famille, avec les amis, avec les voisins), les questions posées concernent les représentations de l'orthographe (Question A) , l'information sur les propositions de rectification de 1990 (Question B), les différents principes proposés par ces rectifications (partie C) , les différents avis à propos de l'orthographe (partie D) , la proposition de l'adoption de cette réforme en Algérie (qui va en décider de son adoption en Algérie ? (partie E) et enfin de son adoption dans les pays francophones (partie F).

Nous avons tenté de regrouper les réponses données par les étudiants selon les principaux items afin d'en faciliter l'analyse. Les chiffres entre parenthèses (...) étant le nombre de réponses obtenu.

- 1- Pour vous, l'orthographe c'est avant tout...
 - Des leçons ennuyeuses (05)
 - La partie importante de la langue française(25)
 - Des mots qu'il faut savoir écrire(15)
 - Une matière qui apprend à rédiger des textes(30)
 - Des règles à apprendre par cœur(15)
- 2- Pourquoi faut-il apprendre l'orthographe ? (plusieurs réponses possibles)
 - Pour apprendre à écrire (26) Pour avoir de bonnes notes(10)
 - Pour se faire comprendre (31)

- Pour mieux parler le français(07)
- Pour réussir à faire des études(20)
- Pour trouver un(e) conjoint(e) (00)

L'orthographe n'est pas appréhendée par les étudiants comme un système relevant de quelques grands principes, les stratégies mises en œuvre ne peuvent donc pas viser à en comprendre le fonctionnement ; on apprend des règles, à écrire, à faire des études mais sans lien les unes avec les autres. Le dernier souci pour ces étudiants est d'avoir de bonnes notes ou de trouver un (e) conjoint(e)

La question n°3 est libellée comme suit :

- 3- Selon vous, quelles sont les meilleures méthodes pour apprendre l'orthographe ? (entourez le chiffre qui convient)
- Faire lire beaucoup
 - Faire écrire beaucoup de textes et travailler sur les erreurs produites.
 - Faire beaucoup de dictée
 - Faire apprendre des règles par cœur, puis faire des exercices d'application.
 - Faire copier des mots puis des textes.
 - Faire apprendre par cœur des listes de mots.

En analysant les réponses des étudiants, nous avons remarqué que l'accent est mis sur la mémorisation puis l'application dans des exercices spécifiques. Ces idées ne sont pas sans rapport avec les modèles didactiques mis en œuvre dans les classes algériennes.

- 4- Quand vous avez un doute sur l'orthographe d'un mot, qu'est ce que vous faites par ordre d'importance
- Je consulte un ami (08)
 - Je regarde dans un dictionnaire(32)
 - Je regarde dans un cahier de grammaire(11)
 - Je passe (10)
 - J'écris au hasard(17)
 - J'écris comme je pense(12)

Quant à la question n°4, Les solutions proposées procèdent alors, soit par annulations successives (je passe), soit par choix d'outils : je regarde dans un dictionnaire ou j'écris au hasard, j'écris comme je pense ou je regarde dans un cahier de grammaire, je consulte un ami.

B- êtes-vous au courant des « rectifications orthographiques » de 1990 ?

Pour la partie (B) qui concerne l'information sur les rectifications de 1990, tous les étudiants questionnés affirment négativement leurs connaissances de ces propositions (ils n'étaient jamais informés, ils ne les connaissent pas).

Pour la question (C), on a demandé aux étudiants de différents niveaux de présenter leurs avis à propos des principes proposés pour simplifier l'orthographe du français puis se positionner en se prononçant en faveur ou en défaveur d'une réforme sur ces secteurs orthographiques jugés difficiles tout en cochant (-) s'ils sont contres, (- -) tout à fait contre, (+) pour et (++) tout à fait pour.

- 1- Supprimer les H (sauf dans le ch de chien, p.ex) : histoire, aricot, erbe, éritage, désabiller, déserber, rume...
- 2- Transcrire systématiquement le son /K/ par la lettre K : kafé, kantité,ki,kosak,kostume...
- 3- Transcrire systématiquement le son /s/ par la lettre s : mersi, simetiere, porsion, attension...

- 4- Remplacer les « y » d'origine grecque par des « i » (comme en italien et en espagnol) : micose, gynécologie, mystère...
- 5- Remplacer tous les « th » par un « t » simple (comme en italien et en espagnol) : théâtre, théologie, mathématique...
- 6- Transcrire systématiquement le son /f/ par la lettre « f » et abandonner la graphie « ph » (comme en italien et en espagnol) : pharmacie, fondation, graphique...

En ce qui concerne le premier principe, L'ensemble des étudiants étaient contre la suppression de ce « h » qui est un héritage de la langue française (80 étudiants) ; l'omission de cette graphie constituerait une perte, un appauvrissement de la langue. En revanche, le garder c'est pour enrichir la langue et la rendre plus belle. En revanche, une grande majorité des étudiants sondés était pour qu'on facilite les règles portant sur les principes

02, 03, 04, 05 et 06. Accepter ces tolérances c'est le fait d'accepter qu'on simplifie l'orthographe française en vue de faciliter son apprentissage.

- 7- Supprimer tous les trémas : aigue, ambiguïté, Noël...

Un grand nombre de futurs enseignants étaient favorables à l'omission de tous les trémas qui constituent une des zones problématiques. Seulement dix étudiants étaient contre ; il semblerait qu'ils font partie des bons éléments et ne veulent en aucun cas se comparer aux mauvais. Accepter

cette proposition, selon les paroles d'un étudiant de troisième année, c'est accepter que la langue soit apprise à des imbéciles.

- 8- Généraliser le pluriel en « s » : cheveux, journaux, bijoux...

9- Dans les adverbes, abandonner les formes en -amment et -emment au profit de -ament : ardemment, élégamment, insolamment ...

10- Ecrire b, m, n, p, r, etc. au lieu de bb, mm, nn, pp, rr, etc. quand cela ne change pas la prononciation : camionneur, charretier, arrêter, afoiler... (Mais maintenir les 2 l de fille, les 2 s de casser, etc)

En ce qui concerne le principe n°8, quarante huit étudiants(48) étaient contre. Pour eux, l'orthographe s'apprend, il suffit d'assimiler les règles. En revanche, tous les étudiants témoins étaient pour qu'on abandonne les formes en -amment et -emment et on garde seulement ceux en _ ament (principe n°9).

En ce qui concerne le principe 10, quatre vingt(82) étudiants étaient favorables à la suppression de la deuxième consonne quand cela ne modifie pas la prononciation, c'est toujours l'envie de faciliter l'apprentissage de langue française qui est primordial pour eux.

- 11- Participe passé avec avoir : le laisser toujours invariable. Je les ai lu, la commande que j'ai passé, je les ai ouvert...

Contrairement aux principes cités ci-dessus, l'accord du participe passé (comme l'a montré Matthey dans son enquête en Suisse romande (2006)), ne fait pas partie des rectifications de 1990, du fait de son apprentissage qui prend beaucoup de temps et que c'est un thème souvent discuté lors des différentes propositions de réformes, nous avons décidé de l'intégrer à l'enquête.

La plupart des questionnés (86) était d'accord pour l'apprentissage et l'application de cette règles, seulement quatre (4) personnes y sont opposées.

- 12- Participe passé avec être (dont les pronominaux) l'accorder toujours avec le sujet : elle s'est lavée, ils se sont succédés, elles se sont offertes quelques gâteries, elle s'est promise de...

13- Participe passé des verbes pronominaux : le laisser toujours invariable. Elle s'est lavée, ils se regardé, elles se sont couvert de ridicule...

L'ensemble des étudiants (71) questionnés était favorable à l'apprentissage des principes 11 et hostiles (57) au principe 12. Cela prouve que les témoins algériens ont des difficultés quant à l'apprentissage du participe passé employé avec avoir notamment lorsque le COD est placé avant (les fleurs que je t'ai offertes) mais se montrent plus hostiles de l'accorder avec le sujet lorsqu'il est employé avec être.

14- Dans tout le système actuel, le son /g/ est transcrit par g devant a et o (gare, godet), sauf dans la conjugaison (fatigant, fatiguons). Aligner la conjugaison sur le reste : en fatigant, nous fatiguons...

15- Pour les verbes en -quer, transcrire le son /K/ par c devant a et o : nous communicons, en rétrocant...

En ce qui concerne le principe 14, la moitié des témoins (51) était contre et (39) étudiants étaient pour cette simplification. Pour le dernier principe, (67) étudiants étaient favorables à la simplification de cette règle contre (23) qui étaient plus hostiles. Ces chiffres nous expliquent les difficultés éprouvées par les futurs professeurs en ce qui concerne l'application de cette règle.

La partie « D » du questionnaire a pour but de déterminer si les étudiants algériens sont favorables ou opposés à une réforme de l'orthographe. « êtes- vous favorables ou opposés(es) à une réforme de l'orthographe du français »

Soixante quinze (75) étudiants étaient favorables à cette réforme tandis que quinze (15) d'entre eux étaient opposés, cela prouve qu'on cherche seulement la simplification. L'apprentissage de l'orthographe étant complexe, leur souci est de la simplifier tout en cherchant les anomalies puis les corriger.

En posant la question « E », nous avons voulu vérifier les différentes opinions des étudiants à propos des rectifications de 1990 ; « qui pourrait décider de son adoption en Algérie ? »

Plusieurs choix leur ont été proposés :

- Un ou plusieurs ministres (00)
- Les représentants politiques de la population (parlement) (05)
- L'Académie en Algérie (28)
- Les enseignants (25)
- Une grande consultation populaire (37)
- Autres (specifiez) :..... (00)

Trente sept (37) étudiants affirment qu'il serait mieux qu'une grande consultation populaire décide d'adopter ces propositions et de les appliquer ensuite elles passeront dans l'enseignement. Cinquante trois (53) étudiants disent qu'il fallait que les spécialistes dans le domaine décident de les adopter (enseignants et l'Académie) tandis que seulement cinq (05) étudiants voient que c'est le rôle des représentants politiques de la population qui sera primordial et non les ministres.

Quand à la question « F », nous avons voulu vérifier les différents avis des témoins sondés concernant le pays qui élaborera la réforme et qui va décider d'adopter ces rectifications dans les pays francophones.

« Sachant qu'il existe différents états francophones, qu'est ce qui vous paraîtrait le plus normal en cas de réforme de l'orthographe ? »

Comme la question précédente, plusieurs choix leur ont été proposés :

- La France élabore une réforme et chacun des autres pays décide s'il suit ou non. (30)
- Un autre pays que la France élabore une réforme et chacun des autres pays (dont la France) décide s'il suit ou non (00)
- Il y a concertation entre spécialistes des différents pays pour la proposition. Chaque pays décide ensuite d'adopter ou de ne pas adopter cette proposition. (39)
- Chacun élabore sa propre réforme orthographique de manière indépendante. (21)

Trente neuf (39) étudiants étaient pour la collaboration, la concertation entre les différents spécialistes, ils sont pour le partage. Trente (30) d'entre eux sont pour que les français élaborent une réforme, ceux sont les natifs de la langue. Vingt et un (21) étudiants voient que chaque pays est libre d'élaborer sa propre réforme tandis que personne n'est pour qu'un autre pays que la France élabore une réforme. Cela prouve que les étudiants Algériens font confiance aux français beaucoup plus que les autres états francophones ; pour eux, le français c'est la France. Ils sont également pour le partage, la collaboration, la concertation.

La deuxième enquête : Les enseignants du FLE et la française

Comme le premier sondage mené en Algérie auprès des étudiants universitaires appartenant au département de français (enseignants en formation) de la wilaya d'Oum El Zouaghi n'était pas assez représentatif, nous avons effectué une deuxième enquête chez les enseignants de français de la même université « Lari ben m'hidi ».

Tous les enseignants, au nombre de 40, ont répondu au questionnaire sauf deux femmes qui étaient en congé de maternité. Pour cela, nous avons reçu 38 réponses. Quelques questions étaient semblables à celles proposées dans le questionnaire destiné aux étudiants pour en faciliter l'analyse et faire ensuite une sorte de comparaison entre les enseignants et leurs étudiants (futurs enseignants), entre deux générations différentes.

Les questions étaient en nombre de treize (13) si on ne comptait pas la première qui vise les informations personnelles. « Depuis combien d'année enseignez-vous ? » Parmi trente huit (38) enseignants, trente cinq (35) étaient très jeunes (moins de 10 ans) et trois (03) étaient plus âgés, ils avaient plus d'expérience (plus de 20 ans). On a les deux extrêmes ; la notion du juste milieu n'existe pas entre les deux générations.

Le questionnaire a pour objectif de catégoriser les difficultés rencontrées par les étudiants lorsqu'ils écrivent, de s'informer sur les rectifications de 1990 (ces enseignants sont-ils informés de ces rectifications ? enseignent-ils ces propositions ? et quel est le poids accordé à l'orthographe dans leurs enseignements ?). Il vise également la méthode de correction des copies. (Comment les enseignants corrigent les copies ?)

Résultats du questionnaire destiné aux enseignants :

En ce qui concerne la première question ouverte :

« En évaluant les écrits de vos étudiants, quelles sont les principales difficultés que rencontrent vos étudiants lorsqu'ils écrivent ? Tous les enseignants (38) ont présenté les erreurs de langue au premier rang, personne n'est intéressée à la forme alors qu'ils sont complémentaires. Voici ci-dessous quelques réponses des enseignants :

- Orthographies mal les most

- Absence d'accord entre le sujet et le verbe
- Construction de longues phrases sans fin, ni de coordonnants entre les différentes propositions.

Une seule enseignante qui a primé les problèmes d'interférences sur les erreurs orthographiques :

- Des problèmes d'interférence de la langue Arabe sur le Français
- Pauvreté lexicale (ils ont du mal à trouver les mots qu'il faut pour s'exprimer)
- Ils ont également du mal à communiquer leurs idées (ce qu'ils veulent dire ne correspond pas forcément à ce qu'ils ont écrit)
- Ne connaissant pas l'orthographe de certains mots, ils font une transcription de l'oral

On remarque que les erreurs orthographiques sont les plus commises par les étudiants (ils font une sorte de transcription de l'oral), viennent ensuite les problèmes d'interférence, la pauvreté lexicale et la méconnaissance du vocabulaire

La deuxième question porte sur la grille d'évaluation des enseignants : « Donnez-vous aux étudiants une grille d'évaluation dont les critères sont définis ? Oui (08) mais quelques fois non (30)

Si oui, sont-ils définis par vous seuls ? (08)

En concertation avec les étudiants ? (00)

Par une équipe pédagogique ? (00)

L'ensemble des enseignants (30 parmi 38) ne communiquent pas la grille d'évaluation aux étudiants. Nous nous sommes interrogée sur l'utilisation de cette grille. Pourquoi si peu de collègues l'utilisent-ils ? Ne serait-ce pas un gain de temps et l'évaluation serait plus fiable ?

Huit (8) d'entre eux affirment par oui (mais ajoutent quelque fois) et leurs critères sont définis par eux-mêmes, ni en concertation avec les étudiants ni par une équipe pédagogique. L'objectif de la troisième question est de classer les activités relatives à l'écrit de la plus indispensable (1) à la moins indispensable (4) afin de repérer la progression des étudiants.

- Faire produire des textes régulièrement (10)
- Faire imiter des modèles (2)
- Faire des exercices de reformulation (20)
- Evaluer les textes en plusieurs étapes avec réécriture (4)
- Intercorrection entre étudiants (2)

Pour la majorité des enseignants, c'est l'entraînement systématique à la reformulation qui remporte l'adhésion. Nous devons rappeler la difficulté de les pratiquer en classe en raison des effectifs lourds. Les étudiants progressent rapidement à l'écrit, selon les enseignants, lorsqu'ils reformulent correctement (20 réponses, soit 52,63%), lorsqu'ils produisent des textes régulièrement (10 réponses, soit 26,32%), lorsqu'ils évaluent les textes avec réécriture (4 réponses, soit 10,53%), quant il y a intercorrection entre étudiants (2 réponses, soit 05,26%) et enfin quant ils imitent des modèles (2 réponses, 05,26%)

En ce qui concerne la question n°5 : « si vous êtes au courant des « Rectifications orthographiques » de 1990, pouvez-vous situer la période où vous avez été informé la première fois du contenu de cette réforme ? Trente (30) enseignants (soit 78,95%) affirment leurs méconnaissances des rectifications (« je ne suis pas au courant ») ; le reste, cinq (5) enseignants (soit 13,16%) disent qu'ils sont informés dans la période

de 2005 à 2010 (la dernière période) et les trois(3) derniers enseignants (soit 07,89°/°) ont

refusé de collaborer. Cela prouve même étant enseignants, confrontés aux problèmes de terrain, eux aussi comme les futurs enseignants ne sont pas informés des rectifications orthographiques.

La question n°6 suit impérativement la question n°5 : « par quel canal était-ce ? C'est une question à choix multiples ; on a proposé aux enseignants cinq choix qui sont : direction et inspection, collègues, formation diplômante, formation continuée, médias, autres (précisez) .

Trente (30) enseignants (soit 78,95°/°) ont refusé de répondre à cette question (leurs réponses négatives à la question 05 impliquent automatiquement des réponses négatives à la 6^{ème} question). Pour les autres (trois enseignants (soit 07,89°/°) disent qu'ils sont informés par le biais des médias et les deux qui restent (05,26°/°) en contactant les collègues) et on n'a pas reçu des réponses des trois derniers enseignants ((07,89°/°).

En ce qui concerne la question n°7 : « Estimez-vous connaître suffisamment le contenu de la réforme ? »

Vingt huit (28) enseignants (73,68°/°) disent « non » et dix (10) seulement (26,32°/°) affirment par « oui ».

Les questions 8, 9, 10 et 11 ont pour objectif de se positionner vis-à-vis de l'application des rectifications orthographiques (notamment celles qui font problèmes) à l'enseignement. Les professeurs enseignent-ils les formes recommandées ?

On leur a proposé quatre simplifications (la suppression de l'accent circonflexe sur le i et le u (épître, parait, aout, voute...), la conjugaison des verbes en -eler et -eter(ficèle, renouèle, feuillète...), le pluriel des noms étranger(scénarios, matchs...) et le pluriel des noms composés(verbe+nom, prép.+nom)(un sèche-cheveu, des sèche-cheveux...). Les enseignants doivent ensuite se positionner en entourant le chiffre qui convient ; (1) pour « j'enseigne la nouvelle orthographe », (2) pour « j'enseigne les deux orthographe » et enfin (3) pour « j'enseigne l'orthographe non réformée ».

Pour le premier principe, tous les professeurs (100°/°) enseignent les deux orthographe, tandis que pour le principe 2 et 4 (questions 9et 10) , 34 enseignants (soit 89,47°/°) sont pour l'enseignement de l'orthographe non réformée, quatre (4) seulement(soit 10,53°/°) sont pour l'enseignement de la nouvelle orthographe . En ce qui concerne le principe 3 (question 10), dix neuf (19) enseignants (50°/°) affirment qu'ils enseignent la nouvelle orthographe et l'autre moitié, dix neuf (19) formateurs qui restent (50°/°) disent qu'ils enseignent l'orthographe non réformée.

La dernière question a pour objectif de déterminer les différentes opinions des formateurs (d'accord ou pas d'accord) lorsqu'on parle d'organiser l'application des rectifications orthographiques dans l'enseignement. On leur a proposé trois choix :

- Dans le primaire, on devrait enseigner seulement les nouvelles formes
- Dans toutes la scolarité, on ne devrait jamais considérer comme des fautes ni les formes actuelles ni les formes nouvelles
- Pendant une période transitoire, on devrait enseigner les nouvelles formes et les actuelles, puis, après 10 ans, seulement les nouvelles.

La 2^{ème} proposition (question 13) a trouvé une bonne majorité ; 34 enseignants (soit 89,47^{°/°}) sont d'accords contre quatre (4) seulement (10,53^{°/°}) qui étaient en désaccords.

En ce qui concerne la 1^{ère} proposition (question 12) ; 35 enseignants, soit (92,11^{°/°}) s'expriment en défaveur du principe, les trois (3) autres (07,89^{°/°}) l'approuve. Enfin, les opinions « pas d'accord » qui concerne la troisième proposition (question 14) prennent l'adhésion avec enseignants (100^{°/°}).

Conclusion :

A partir de l'analyse des deux enquêtes, nous avons remarqué que l'ensemble des enseignants et des étudiants n'était pas informé des rectifications de 1990, il ne connaissait même pas son contenu. L'orthographe est perçue comme une activité complexe ; les témoins ne veulent en aucun cas connaître suffisamment le contenu de cette réforme

En ce qui concerne la simplification des zones qui posent problèmes ; tous les étudiants étaient favorables aux tolérances car n'étant pas confronté aux difficultés de terrains et font partie de la nouvelle génération (celle du facebook) voulaient, en quelques sortes, chercher la simplification pour faciliter l'apprentissage de la langue. Les enseignants, quant à eux, étaient plutôt défavorables à l'application des nouvelles formes dans

l'enseignement car ils voient dans le Français l'histoire et la richesse. Appliquer ces nouvelles formes c'est le fait d'accepter l'appauvrissement de la langue, chose qui ne tolérerait pas.

Ils veulent valoriser l'orthographe et son apprentissage et garder la beauté et la richesse de la langue (les lettres grecques en est un exemple). Ils craignent qu'une simplification conduise à une baisse du niveau des étudiants et pensent également qu'une réforme n'aurait pas de conséquence et les fautes orthographiques commises resteront

Toutefois, malgré les pourcentages différés, cités ci-dessus, les positions favorables restent majoritaires (notamment pour les futurs enseignants). Ceci s'explique à nos yeux par le fait que le français est une langue seconde, on ne se préoccupe pas de son histoire.

Un conflit de génération a été identifié entre formateurs et futurs formateurs (étudiants) ; les premiers reflètent la raison, ils aiment écrire comme ils avaient l'habitude de faire à l'école, préférant ainsi la difficulté qui conduit à la beauté et la richesse de la langue française ; les seconds reflètent le sentiment, ils préfèrent la simplification, écrire sans difficulté, corriger les anomalies et faciliter l'apprentissage de la langue. Ils veulent s'adapter à la modernité et s'ouvrir au monde pour acquérir plus d'information. La langue française est perçue donc comme un moyen de communication avec le monde, personne ne tient à cet élément important de l'unité culturelle francophone.

L'ensemble des témoins interrogés pensent également qu'une réforme doit être décidée par tous les pays francophones. Reste à diffuser son contenu à l'ensemble de la communauté pour leur donner plus d'informations et leur permettre ainsi de collaborer, chose qu'on voit impérativement nécessaire à réaliser en Algérie.

Bibliographie :

- Baddelay, Susan. (1997). L'orthographe de la première moitié du XVI^{ème} siècle - variation et changement- . L'information grammaticale, n°74, 14

- Baddeley, Susan et Biedermann –Pasques, Liselotte. (1998). Des conflits en orthographe. *Le français d'aujourd'hui*, n°122, 33- 43.
- Catach, Nina. (1997). L'orthographe de la renaissance -perspectives d'ensembles*-*.L'information grammaticale*, n°74, 36
- Catach, Nina. (2001). *Histoire de l'orthographe française*. Paris : champion
- Druon, Maurice. (1990). *Les documents administratifs du journal officiel. Rapport du conseil supérieur de la langue française*.12
- Goosse, André. (1999). *Parcours dans le jardin des H, des X, des Y.....* .
L'ortografe ? C'est pas ma faute ! Paris : Corlet
- Honvault Ducrocq, René.(2007). *Histoire de la langue et histoire de l'orthographe. L'orthographe en question*. Paris : Dialang
- Matthey, Marinette. (2008).*Les propositions de Rectification de 1990 et l'orthographe aujourd'hui : résultats et analyse du questionnaire mis en ligne à l'automne 2005 à l'intention des enseignants romands*. Consulté le 10 octobre 2019 dans <https://www.dlf-suisse.ch/Domaines-dactivite/Orthographe/Les-rectifications-de-1990/Enquete-DLF>